



Lettre ouverte du SNEP-FSU Créteil – 14 mai 2020

« Alerte 2S2C *versus* EPS... DANGER à Créteil et partout en France »

Les responsables de la section académique du Syndicat National de l'Éducation Physique (SNEP-FSU) de Créteil alertent avec [un texte à télécharger ici](#) les professeurs d'EPS et l'ensemble de la population (parents, élu.es, sportif.ves, professeurs et directeur.trices d'écoles, ...) sur un dispositif qui pose une question politique de grande ampleur !

Le dispositif « 2S2C » (Santé, Sport, Culture, Civisme) annoncé par le ministre de l'Éducation JM Blanquer se donne comme « *objectif dans le champ sportif d'assurer localement l'accueil des élèves sur le temps scolaire par d'autres intervenants que leurs professeurs en proposant d'encadrer une activité physique et sportive* » ([Protocole du 8 mai relatif au dispositif d'appui à la reprise scolaire en sortie de déconfinement à destination des fédérations et des clubs sportifs](#))

Dans l'académie de Créteil, le recteur y ajoute un dispositif qui permet l'intervention des profs EPS dans le 1^{er} degré. Il ouvre ainsi encore plus la porte aux intervenants extérieurs pour le 2nd degré en sollicitant les professeurs d'EPS volontaires pour aller encadrer ces activités dans les écoles primaires sous couvert d'objectifs de santé et de sécurité...

Si la volonté de bien faire ou de vouloir aider peut être entendue, **nous mettons en garde sur :**

- La situation sanitaire (zone rouge, manque d'équipements de protection...) et les conditions de ce dispositif ne permettront pas d'atteindre les objectifs visés.
- Le fait de ne pas attendre du dispositif 2S2C plus que ce qu'il va être : un objet de communication qui ne va concerner dans un 1er temps que quelques élèves.

Si les profs d'EPS veulent être utiles, nous appelons à ce qu'ils jouent leur rôle dans leur établissement auprès de leurs élèves, avec l'ensemble des personnels pour aider au mieux les familles pendant cette crise sanitaire et sociale !

[Retrouvez ici le texte qui donne la position que donné le SNEP-FSU Créteil.](#) Vous comprendrez pourquoi le SNEP-FSU Créteil n'a pas souhaité donner son aval pour ce projet et tient à alerter l'ensemble de la profession sur le dispositif 2S2C !

Voici que revient une vieille rhétorique des années 70 qui avait pour buts de faire des économies et de remettre la responsabilité de la pratique sportive sur les familles ! Les professeurs d'EPS ont su depuis faire la démonstration de leur importance dans l'Éducation Nationale au travers des exigences visées et de leur compétence de la maternelle à l'université.

Le SNEP-FSU Créteil s'oppose fermement à ce dispositif et appelle l'ensemble des profs d'EPS à s'alarmer, à informer ses collègues en diffusant notre texte et nos analyses et à mettre à l'ordre du jour cette question au sein des équipes ! **Des Assemblées Générales départementales en visio sont prévues dans les prochains jours.**

Le bureau académique du SNEP-FSU Créteil

Mail : s3-creteil@snepfsu.net / Tel : 06 40 46 37 97